AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-5-76188737

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone 92-42-68 - Postes 440 et 449

ABONNEMENT ANNUEL : 50,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux Cité Administrative - Rue Pélissier 63034 Clermont Ferrand Cedex

C. C. P. Clermont-Ferrand 5 503-17

BULLETIN N° 55 du 30 AVRIL 1976.-

A R B R E S   F R U I T I E R S

TAVELURES.- (Poiriers et Pommiers)

La protection assurée par le dernier traitement conseillé est devenu insuffisant alors que des contaminations primaires très importantes sont à redouter en cas de période favorable.

Il est conseillé de maintenir la végétation aussi soigneusement protégée que possible.

Il est à signaler que les traitements "STOP" effectués après le début de la pénétration du champignon assurent une protection à condition qu'ils soient réalisés très rapidement : dans les 24 heures (36 heures au plus) qui suivent le début de la pluie contaminatrice. Tous les produits homologués contre les Tavelures peuvent être utilisés en traitement "STOP" (la doguadine permet un délai supplémentaire de 24 heures).

Si le traitement n'a pu être réalisé dans ce court délai, l'arboriculteur pourra avoir recours à des fongicides dits systémiques tels que bénomyl, carbendazim, méthylthiophanate (opérer dans les 72 heures qui suivent le début de la pluie contaminatrice).

Ces deux techniques (traitement "STOP", ou traitement avec des produits systémiques), qui nécessitent encore quelques mises au point, impliquent la possession d'appareils pouvant être utilisés quel que soit l'état du sol.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre l'Oïdium du Pommier, les Charançons phyllophages, les Chenilles défoliatrices, les Pucerons et, sur Poiriers, les Psylles.

BACTERIOSE DU NOYER.-

Dès que les Noyers seront parvenus au stade de début de sensibilité à la Bactériose (bourgeons éclatés, premières feuilles commençant à se desserer) effectuer, un traitement avec une bouillie cuprique (150 g de cuivre métal par hectolitre d'eau).

Ce stade est atteint dans certaines plantations.

MONILIA DES ARBRES A FRUITS A NOYAU.- (Abricotiers, Cerisiers, Pruniers)

Renouveler la protection à la fin de la floraison avec un produit à base de bénomyl, de folpel, de mancozèbe, de méthylthiophanate, de thiabendazole ou de thirame.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre les chenilles défoliatrices et les pucerons.

P.423

Imprimerie de la Station Auvergne-Limousin — Directeur-Gérant XXXXXXXXXXXXXXX P. JOURNET

ARAIGNEES ROUGES.- (Panonychus ulmi)

L'éclosion des oeufs d'hiver de Panonychus ulmi est presque totale dans certaines situations.

Sur les essences fruitières, intéressées, si l'importance de l'invasion le justifie intervenir, par beau temps, avec, de préférence, un acaricide spécifique (consulter la liste parue dans la revue PHYTOMA, de Février 1976).

NOTA.- Sur les arbres en fleurs, ne pas utiliser de pesticides susceptibles de détruire les Abeilles.

V I G N E

BRENNER.-

Les prochaines pluies permettront des contaminations qui, localement, pourront être graves.

Dans les Vignes où cette maladie est à craindre (les feuilles de la base des rameaux et les inflorescences se dessèchent et tombent, dans le courant de l'été) il est conseillé d'effectuer un traitement au stade 2 à 3 feuilles bien étalées.

Utiliser un produit cuprique, du captafol, du mancozèbe, du mancopper, du manèbe ou une association de cuivre et de zinèbe.

Clermont-Fd, le 30 Avril 1976.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles
A. LECLERC.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire :
P. DENIZET.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.